

Missionnaires français dans la péninsule indochinoise  
Leur apport au développement de la philosophie et des sciences naturelles.  
Par Philippe Bonnichon ASOM

Comme missionnaires catholiques, des Français sont présents dans la péninsule indochinoise depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. La langue universelle de l'Église est alors le latin. La messe et les offices y sont célébrés ; c'est en latin que sont établis les dictionnaires donnant le sens des mots avec Rome et entre les missionnaires des différents pays catholiques ou entre les cercles érudits ; on latinise les noms des nouvelles plantes découvertes ou inventoriées ; c'est au latin que l'on forme les élèves indigènes dans les collèges et séminaires destinés à répandre la religion. On n'exclut pas, bien sûr, l'usage du français comme des langues locales dans les établissements tenus par les Missions étrangères de Paris (MEP). Ainsi, le Collège établi par Mgr. de La Motte près du camp des Cochinchinois à la capitale du Siam, à l'écart des Portugais et des Hollandais, compte en 1573 17 élèves dont 12 Cochinchinois et deux Tonkinois qui seront ordonnés prêtres et la bibliothèque comprend, à côté des auteurs latins, des Français contemporains comme Descartes, Boileau et Molière.

De Siam où les chrétiens sont bien accueillis par les autorités au temps de Louis XIV, il était facile de passer en Cochinchine dont les autorités sont plus réticentes, au moyen de barques indigènes faisant le commerce local. Lors de l'invasion birmane de 1767, le Collège se replie à Pondichéry puis passe à Penang où il forme jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle le clergé vietnamien (cf. C. Lange in c, p. 4-, 48, 188).

L'action des Missions étrangères de Paris a été précédée et partiellement initiée par celle du P. de Rhodes, jésuite originaire d'Avignon, comtat où le pape étendait sa protection sur les Juifs.

Depuis les années 1610, la politique des shōguns ferme le Japon aux missionnaires européens, dominicains et jésuites. Ces derniers se replient pour partie au Vietnam et en Chine. C'est au Vietnam d'abord, avant la Perse qu'opère, au cours de deux séjours, le P. de Rhodes.

Il devra quitter le Vietnam en 1645 mais va faire connaître le pays à Rome et en France où il suscite des vocations à destination de cette péninsule asiatique (Moussay 2007). On peut considérer qu'entre la France et le Vietnam il est le premier « passeur de civilisations ». Son portrait n'est pas sans rappeler, au physique, celui de Léonard de Vinci. Génie certes moins universel, le P. de Rhodes a bénéficié d'une formation intellectuelle exigeante qui en fait un témoin privilégié de sa propre civilisation tout en le rendant apte à bien saisir celle des peuples qu'il rencontrait.

Le Vietnam entrait dans l'aire du patronat ou monopole de présence d'évangélisation de la couronne portugaise, alors sur la tête du roi d'Espagne. C'est dire que ce monopole ibérique reconnu par Rome sera source de conflits avec des membres d'autres nations européennes, dont les Français. Mais les autorités d'un Vietnam d'ailleurs en conflit entre le Tonkin et la Cochinchine tolèrent difficilement les prédicateurs d'une religion étrangère suspectée d'ouvrir la voie à la pénétration portugaise. Aussi les missionnaires français prennent-ils le Siam comme base arrière. Comme le Portugal est un petit pays d'un million d'habitants, des religieux d'autres nations mais en petit nombre sont tolérés sur les terres de leur patronat. Ce régime reste ambigu : la religion chrétienne est suspectée de vouloir assujettir les nations asiatiques à l'étranger occidental, comme le soupçonne toujours le régime chinois athée d'aujourd'hui. En ce temps-là, le baptême chrétien risquait d'être considéré comme conférant la nationalité portugaise. Ainsi, un jésuite de Macao, débarquant au Tonkin en 1626, voit une scène de théâtre où un Vietnamien de petite taille entre dans la panse d'un énorme personnage vêtu à l'européenne pour en ressortir lui ressemblant, comme si l'on renouait le Portugal par cette parodie du baptême (op. cit. p. 19).

C'est pourquoi le régime du patronat va être remis en cause par les missionnaires, surtout s'ils ne sont pas Ibériques et par Rome qui crée en 1622 un dicastère de la Propagation de la Foi, (de propaganda fide) devenu aujourd'hui de l'Évangélisation des Peuples.

Le P. de Rhodes a tiré une conviction de ses années passées au Vietnam : les Européens doivent dans leurs échanges respecter la civilisation vietnamienne ; l'inculturation de la religion chrétienne dans cette société ne saurait se faire qu'à ce prix. C'est pourquoi il est critique, venu de France en témoin extérieur, envers l'action inégale des religieux ibériques en ces contrées où il évalue à 100 000 âmes le

nombre de chrétiens au milieu du XVIIe siècle.

Pour faciliter les échanges intellectuels et la compréhension réciproque, le P. de Rhodes contribue, avec d'autres confrères, à la transcription de la langue vietnamienne en alphabet latin, utilisant les signes diacritiques pour les six tons de la langue. C'est la base du *quôc-ngu* qui deviendra officiel au XXe siècle. Le travail du P. de Rhodes a posé les fondements pour l'avenir. C'est à Rome qu'il publie en 1651 son *Dictionnaire vietnamien-portugais-latin*, réalisant pour les Européens un instrument utile à l'évangélisation et à la connaissance de ce pays d'Asie. Rome de son côté, par le dicastère De propaganda fide veut refuser toute ingérence temporelle pour la mission, créant des vicaires apostoliques, évêques soumis non au patronat mais directement au Pape.

Cette hiérarchie missionnaire pourra former au mieux un clergé indigène « pour ne privilégier que le salut des âmes et la transmission de la foi chrétienne ». C'est ainsi que le P. de Rhodes se rend à Paris en 1653 pour susciter des vocations missionnaires. La France est alors opposée à l'Espagne, contre laquelle elle soutient l'indépendance portugaise ; elle est en plein renouveau religieux. Les milieux dévots et influents soutiennent la mission pour laquelle s'enthousiasment de jeunes ecclésiastiques : point n'est besoin de rappeler la création alors des MEP.

Deux français sont consacrés évêques pour le Vietnam : Pierre Lambert de la Motte et François Pallu. Ils devront (non sans mal) faire reconnaître leur autorité épiscopale aux religieux du patronat ibérique et surtout créer écoles de catéchistes, collèges et séminaires pour former un clergé autochtone en respectant, autant que la doctrine le permet, les us et coutumes des peuples concernés. Tel est le point de départ de trois siècles et demi de mission catholique française, bien avant toute ingérence d'ordre colonial, dans la péninsule indochinoise.

Indépendamment de l'obstruction des pouvoirs locaux, l'évangélisation rencontre sur place bien des traverses. L'obstacle de la langue n'est pas le moindre : il doit être d'abord maîtrisé. Mais au XVIIIe siècle des contestations surviennent qui compliquent les choses : la condamnation par Rome des « rites », les suspicions de jansénisme, les rivalités de religieux ibériques qui s'opposent sur place aux missionnaires congréganistes français. Un Visiteur apostolique dut être envoyé de Rome pour débrouiller la situation créée par l'action virulente des religieux ibériques à la concurrence des Français auprès des chrétiens locaux. En témoigne un « *Mémoire sur l'état de la mission en Cochinchine après 1736* » (cf. a, vol. 43 f° 366 r° -367 v ; cit. en 366 v°). « M. Bennetot fut surtout le missionnaire qu'ils (les religieux ibériques) s'efforcent de noircir dans l'esprit de M. le Visiteur. C'est un prêtre qui... ayant fait ses études avec distinction dans le séminaire du Saint-Esprit où l'on fait profession d'être inviolablement attaché au Saint-Siège et d'avoir en horreur tout ce qui a rapport au jansénisme, vint dans notre séminaire où il demeura environ deux ans et a édifié par sa régularité et par sa prudence quoi qu'il n'eût que 21 ans... Sa vertu et ses talents lui ont attiré la confiance et l'amour des Cochinchinois qui, pour assister à ses instructions abandonnent les autres églises... c'est ce qui lui a attiré tant de persécutions de la part des religieux ».

On voit ainsi que les missionnaires séculiers des MEP s'initient avec succès aux langues locales et œuvrent activement à former catéchistes et clergé indigènes qui pourront mieux toucher les populations.

Retenons ici deux figures des MEP au siècle des Lumières qui, l'une pour la botanique, l'économie et les sciences naturelles, l'autre pour la linguistique et accessoirement pour le transfert des techniques occidentales auront eu une action significative au Vietnam : Pierre Poivre et Mgr. Pigneau dit de Béhaine.

Pierre Poivre est connu en son temps comme physiocrate. On sait moins qu'il fut à ses débuts membre des MEP et séjourna en Cochinchine. Issu d'une famille de soyeux Lyonnais donc sensibles aux produits de l'Extrême-Orient, Poivre entre au séminaire des MEP. Il s'embarque à 22 ans pour Canton où il apprend le chinois. Outre ses études de théologie, il est fêru de botanique, d'histoire naturelle et d'agronomie, sans compter ses connaissances en matière de fabrication industrielle et ses dons pour le dessin.

De Canton, il passe en Cochinchine où il fait un premier séjour de deux ans. Destiné à la

mission du Tonkin, il ne s'y rendra pas. En Cochinchine « il y apprend la langue du pays, fait des observations sur le commerce et l'histoire naturelle, en rapporte des collections » (Cordier 1937). Son destin bascule avec la guerre en 1716. Le vaisseau où il était est pris par les Anglais ; Poivre perd un bras dans le combat ; il ne sera jamais ordonné prêtre ; mais, prisonnier à Batavia, il y observe le commerce hollandais des épices. Il repartira pour l'Indochine pour le compte de la Compagnie française des Indes, à laquelle il obtint de la part du souverain de Hué le privilège du commerce pour les Français.

Il aura transporté plus de 300 plants de la Cochinchine à l'île de France (Maurice), surtout des variétés de riz, en attendant de pouvoir rapporter des épices d'Insulinde. Devenu intendant de l'île de France, il y acclimate les plantes tropicales rapportées de ses voyages par lui-même ou ses correspondants, se fait connaître des cercles des Lumières comme philosophe et physiocrate, privilégiant l'agriculture comme fondement de la prospérité économique ; sa veuve se remariera avec un autre physiocrate, Dupont de Nemours. Poivre diffuse en France une image du Vietnam, pays alors peu connu du public, sauf de quelques religieux spécialistes, par son ouvrage de 1779 (Poivre 1779), tandis que dans la décennie qui suit, l'action de Mgr Pigneau va davantage impliquer la France dans ces contrées. L'ouvrage de Poivre s'ouvre par une profession de foi physiocratique : « si les marchés abondent en denrées, si les terres sont bien cultivées et couvertes de riches moissons, alors on peut être en général assuré que le pays où l'on se trouve est bien peuplé ». Il applique cette assertion à la Cochinchine : « la province entière de Donnay » récemment conquise sur le Cambodge, « est le grenier de la Cochinchine...

Je n'ai point vu de pays où les progrès de la population soient aussi sensibles qu'à la Cochinchine ». On y cultive « six espèces de riz. L'une de ces espèces a le grain blanc comme la neige ; lorsqu'il est cuit, il est très visqueux, on l'emploie à faire différentes pâtes telles que le vermicelle... Je suis fondé à croire que la culture de ce grain précieux réussiroit en France s'il nous étoit apporté... J'emportai à notre île de France quelque quintaux de ce grain qui fut semé avec succès et rapporte plus que n'en auroit fait aucune espèce du pays ».

Quant à la canne à sucre, « il n'est aucun pays en Asie si abondant en cette denrée que le royaume de la Cochinchine... le sucre blanc de première qualité se vend ordinairement... à raison de 3 piastres ou 15 £ de notre monnaie le quintal cochinchinois ». La comparaison lui paraît tout à l'avantage du Vietnam par rapport aux colonies européennes d'Amérique et notre philosophe de faire une profession de foi de libéralisme anti-esclavagiste : « la canne à sucre y est cultivée par des hommes libres... Comparons ensuite le prix de la denrée cochinchinoise avec celui de la même denrée cultivée et préparée par de malheureux esclaves dans les colonies européennes... Après ce que j'ai vu en Cochinchine, je ne puis douter que des cultivateurs libres à qui on auroit partagé sans réserve les terres de l'Amérique lui eussent fait rapporter le double de production qu'en tirent les esclaves... En général, les Cochinchinois possèdent d'excellentes terres et les cultivent bien ».

Voilà donc des contrées pleines de ressources selon un agronome et riches de civilisation pour un homme des Lumières. Poivre fait connaitre au public français la Cochinchine dont il a appris la langue et observé l'histoire naturelle et l'économie (Poivre 1779, p.3 ; 84-85 ; 93 ; 101-103).

Mgr. Pigneau, évêque d'Adren, ne le contredirait pas. Mais sa figure est restée controversée, si son rôle d'intermédiaire entre civilisations, par sa connaissance de la langue et des mœurs et par l'adaptation des techniques, aura été plus décisif.

Pierre Pigneau (il n'a jamais signé Béhaine) ; maître Vero pour les Vietnamiens, est né en 1741, de quelque vingt ans plus jeune que Poivre. Quittant sa famille pour aller missionner en Asie, il est ordonné prêtre en 1765 (sur ces éléments biog. Cf. Jardinier 1860, Malleret 1974, Taboulet 1940). Il est élevé jeune à l'épiscopat, en raison « de sa piété éminente, de ses talents supérieurs, de sa facilité surprenante pour les langues ». Il a 30 ans lorsqu'il est nommé vicaire apostolique pour les régions situées entre Tonkin et Siam et titulaire de l'évêché in partibus d'Adren. Il avait été professeur au Collège de Ha-Tien, replié du Siam à Pondichéry après l'invasion birmane de 1767. C'est là qu'il

rédige un catéchisme en quôc-ngu qui sera imprimé à Macao et un dictionnaire annamite-latin qui ne sera publié qu'une quarantaine d'années après sa mort.

Son action politique pour la restauration de la dynastie Nguyen et l'unification du Vietnam est connue. D'aucuns ont pu l'interpréter comme frayant la voie à une colonisation ultérieure. Il est plus probable que, dans le contexte de l'époque, le prélat visait à consolider la position du christianisme en se rendant la dynastie favorable. Il n'est pas lieu d'analyser ici la question en détail. Il reste certain, que grâce aux marins et aux techniciens français qu'il sut attirer, il a acclimaté au Vietnam les techniques européennes, y compris celle du combat et des fortifications et fourni à la dynastie locale des conseillers, appréciés du souverain et dont certains firent souche dans le pays au service duquel ils demeurèrent. Il est non moins certain que lui-même eut à cœur de figurer à la Cour comme un lettré respectueux des coutumes du pays, faisant en comme au Vietnam ce que les jésuites s'étaient efforcés de faire un siècle plus tôt à la Chine et au Siam. « Il était plus instruit que les lettrés dans leur propre langue ».

Sa position est libérale par rapport aux directives romaines d'alors sur les Rites : ne conviendrait-il pas, en tout ce qui n'est pas contraire à la foi, de les adapter à la culture que l'on veut convertir ? Ce serait appliquer ce que préconisait la Propagation de la Foi pour les premiers missionnaires dès les années 1650. Ceux devaient se faire une règle de respecter les usages locaux : « il est pour ainsi dire inscrit dans la nature de tous les hommes de mettre au-dessus de tout au monde les traditions de leur pays et ce pays lui-même. Aussi n'y a-t-il pas de plus puissante cause d'éloignement et de haine que d'apporter des changements aux coutumes propres à une nation » (Moussay et al. 2008 p.38). Pour sa part, Mgr. Pigneau estime légitime « de louer dans Confucius ce qu'on admire dans Sénèque, Aristote et Platon qui étaient païens comme lui » (Taboulet 1940).

En revanche, il transgresse dans son action, pour la bonne cause lui semble-t-il, la défense absolue faite depuis l'origine par ce dicastère de « s'immiscer dans les affaires temporelles des pays et dans ce qui regarde le gouvernement des Etats. Au plus s'il arrivait que le prince réclame un jour ou l'autre votre conseil, vous leur donnerez des avis loyaux et justes ; cependant, abandonnez rapidement le Palais et la Cour » même si « brille l'espoir de voir par ce moyen la religion accrue » (ibid.). Pigneau n'a jamais porté lui-même les armes et a toujours préféré vivre dans une cabane à l'écart de la Cour ; il n'empêche qu'il s'est prodigué, par le conseil, le soutien, la diplomatie et les combats à la restauration de Gia-Long en Cochinchine et à sa conquête de l'entier Vietnam.

Cet activisme lui est amèrement reproché par d'autres confrères œuvrant dans la même péninsule indochinoise. Ainsi Mgr. Simon Le Bon, évêque expulsé du Siam en 1779 écrit-il de Goa à la Congrégation romaine en 1780 : « Si, dans les temps que nous étions encore à Siam, notre roi du Siam dût venu à sçavoir qu'un évêque missionnaire françois avoit aidé les Cochinchinois à envahir le Cambodje, quelle vengeance n'en auroit-il pas tiré de nous autres François... Si chacun de nous ne conduit dans sa mission comme Mgr. d'Adren dans la sienne, nous nous trouverions dans le cas de marcher les uns contre les autres, de nous faire la guerre... N'est-ce pas là changer d'état ? Les jésuites en ont-ils jamais fait autant ? » (b, vol. 67, f° 896).

L'action de Mgr. Pigneau peut donner dès son temps matière à controverse ; elle est exaltée par le Second Empire colonisant ; elle est occultée par le Vietnam d'aujourd'hui. Il reste que malgré les aléas des persécutions, des guerres et de la politique dans les deux siècles qui suivent sa mort en 1799, l'œuvre scientifique et intellectuelle dont il sut affermir les fondements est approfondie, élargie, par ses confrères des MEP.

La présence des Français, bien avant tout projet colonial, entraîne en retour dans leur pays d'origine une connaissance du Vietnam, de sa langue, de sa civilisation, de ses productions grâce aux missionnaires : ils sont les principaux intermédiaires entre les deux cultures, en se consacrant aux populations locales (le développement qui suit reprend en partie mon texte Ph. Bonnichon 1989, p. 38-41).

Pierre Pigneau avait mûri sa réflexion dans l'esprit de la fondation des MEP. Les prêtres européens sont en trop petit nombre et parlent mal la langue, au moins dans leurs débuts. Il leur faut

d'abord se consacrer à la formation de catéchistes et séminaristes locaux, dans des collèges. Ce sont eux qui œuvreront directement sur le terrain parmi les catholiques de leur pays : les cadres autochtones passeront plus inaperçus dans des communautés dont la religion suscite la méfiance des autorités. Il faut leur fournir des textes de base sur la foi et l'apologétique, c'est-à-dire des traductions, rendues possibles grâce à des dictionnaires.

Depuis son arrivée en 1767, Pierre Pigneau a l'expérience de professeur et directeur de séminaire. Son « *Dictionnaire* » rédigé avec l'aide de huit Vietnamiens est prêt dès 1773 à Pondichéry. Il comprend les caractères *nôm*, leur transcription en lettres latines, en *qhôc-ngu*, pour la prononciation et la traduction en termes latins. Il ne sera pas imprimé avant 1836, où il est revu par Mgr. Taberd qui produit à cette date le sien, encore utile aujourd'hui. Mais dès 1775 est imprimé à Macao un catéchisme en cichinchinois. Quant au dictionnaire de Pigneau qui paraît au XIXe siècle, il sert de base aux dictionnaires ultérieurs : le « *Dictionnaire annamite-latin* » de Mgr. Theurel, composé au Tonkin, achevé en 1871, puis le dictionnaire publié à Saïgon en 1895-1896 par Huin Tinh Paulus Cua.

Avant Pigneau, il n'y avait guère que le travail encore incomplet et uniquement en *quôc-ngu*, sans caractères *nôm*, du P. de Rhodes, publié en 1651. Finalement conçu comme outil d'évangélisation du peuple vietnamien, le dictionnaire de Pigneau s'est avéré outil indispensable.

Ses successeurs opèrent dans des conditions difficiles de proscription d'un christianisme dont ils sont souvent les martyrs. Mais tous contribuent à la connaissance des langues d'Asie (Moussay et al. 2008, p. 100 sq. la contrib. De V. Ragot-Delcourt) et de la langue vietnamienne en particulier. Ainsi Mgr. Caspar, auteur prolifique en annamite, écrit-il un « *Dictionnaire annamite-français* », un « *Dictionnaire sino-annamite* » cinq volumes d' « *Homélies sur les Evangiles* », un « *Mois de saint Joseph* » et une « *Méthode d'oraison* ». Le but des ouvrages des missionnaires reste apologétique ; pour eux, vont de pair linguistique et littérature chrétienne. Dans la lignée de Mgr. Pigneau, au siècle suivant Mgr. Puginier au Tonkin, Mgr. Taberd en Cochinchine fournissent par leurs travaux linguistiques une base à leur apostolat.

Ces missionnaires français du XIXe siècle ont conscience de travailler en même temps pour la foi catholique, pour la science et pour la France, d'où peut-être la perception ambiguë à laquelle donne lieu leur action culturelle ; mais il est clair que, dans le contexte de l'époque, ils ne tenaient pas à aider des nations rivales ou protestantes, refusant la traduction de leurs dictionnaires en anglais ou en allemand (ibid. p.213).

Véronique Ragot-Delcourt observe (ibid.) que quand les dictionnaires partent du français ou du latin, ils sont faits pour aider les missionnaires à apprendre la langue locale, y faire leurs sermons et permettre aux séminaristes autochtones de comprendre le latin ; quand les dictionnaires partent de la langue locale pour le français ou le latin, cela suppose déjà une connaissance du vietnamien de la part du lecteur et ces dictionnaires sont faits pour que les Européens comprennent mieux les Asiatiques, leurs langues, leurs écrits. ON trouve même au XIXe siècle des ouvrages trilingues, comme le « *Dictionnaire bahar-annamite-français* » du P. Douisboure Coupler dictionnaire et grammaire donne une vision globale de la langue, c'est ce que s'efforcent de faire généralement les auteurs. Une difficulté au XIXe siècle est celle de la composition typographique de ces ouvrages, à réaliser avec des idéogrammes. Ils sont diffusés en France, envoyés à la Société asiatique, à la Bibliothèque impériale ou nationale. Les orientalistes français se tiennent au courant de la production des missionnaires : H. Cordier cite les dictionnaires des PP. Taberd (1838), Theurel (1877), Ravier (1880). Ces travaux sont difficiles et novateurs : la logique des langues diffère, le cadre grammatical est peu adapté. Les sciences naturelles sont aussi à l'honneur depuis le XVIIe siècle, avec la botanique et la minéralogie pour la botanique (Moussay et al. 2008 voir O. Colin et B. Fourier, p. 219 sq.) la Congrégation romaine de la Propagation de la foi incitait par circulaire les missionnaires en Orient à « recueillir tout ce qui leur semblait contribuer à faire connaître l'histoire naturelle de chaque pays, surtout la botanique, la minéralogie et la zoologie » (ibid. p. 220). Les pères des MEP, comme les lazaristes et les jésuites, ne se sont pas fait faute d'introduire en Europe et en France les plantes de leurs pays de mission. L'herbier du Museum à Paris, constitué à partir de 1653, est un des plus riches

qui soient, avec huit millions de plantes, dont plus de cent mille collectées par les membres des MEP ; outre les envois au Museum, les missionnaires alimentent aussi les collections d'Edimbourg ; à la fin du XIXe siècle, ils correspondent avec la maison française Vilmorin, spécialiste des graines (ibid. p. 221).

Les auteurs cités observent que dans les années 1880, à l'époque coloniale, la IIIe République pourtant anticléricale consacre les missionnaires naturalistes, qui collectent sur place, dans une sorte d'alliance avec les républicains laïques les milieux d'affaires (on sait l'importance que prendra l'acclimatation d'hévéas dans l'Indochine coloniale, comme la culture de la badiane pour les apéritifs anisés prisés en France), et les sociétés savantes.

Au XXe siècle, les envois du P. Cadière sont à signaler pour le Vietnam (p. 229). Il récolte des plantes jusque-là inconnues des naturalistes, notamment une fougère urticacée qui porte son nom : elle est utilisée comme plante d'appartement après avoir été récoltée par ce missionnaire dans ce qu'il appelle « les lambeaux de la forêt primitive ».

Quant aux sciences de la terre, les missionnaires s'y intéressent aussi dès le XVIIIe siècle (cf. art. d'H. Fontaine op. cit. p.232 sq.). Evoquons ici la minéralogie.

Dans les années 1850, le père Charles Arnoux qui a été élève de l'Ecole des Mines à Paris envoie du Vietnam certaines de ses notes et observations géologiques à ses anciens professeurs parisiens (ibid. p. 234). Il dresse une carte de la région de Kontum, dans les hauts plateaux du centre où des pierres ont été signalées en 1873 comme sacrées et rituelles : les autochtones considèrent le quartz, « la pierre qui brille » comme plus précieux que l'or. Le P. Arnoux détecte des mines de fer, remarque sur les côtes du centre du Vietnam des pierres ponceuses, témoignages d'une activité volcanique en mer. Cette remarque est confirmée plus tard quand en 1923 apparaît en mer un volcan, Poulou Cecir de Mer.

De nos jours encore, H. Fontaine a donné lui-même des cours de géologie à l'université de Hué (p. 237) et les sous-sols font apparaître des témoignages archéologiques des anciennes civilisations.

Des outils préhistoriques et des jarres funéraires sont découverts dans la région de Bien-Hoa. Déjà au XIXe siècle des outils, des poteries, des ossements étaient mis au jour lors de la construction des églises catholiques, comme la cathédrale de Saïgon. Il fallait bien creuser pour les fondations, utiliser l'argile pour faire des briques. Autant d'occasions de faire des trouvailles. Bref, pour la connaissance du sous-sol, tant pour Vietnam se révèle souvent pionnière : ainsi, l'aide qu'ils apportent aux explorateurs en fournissant par exemple des échantillons à la mission Doudart de Lagrée.

Ce rapide survol montre qu'en définitive les missionnaires ont eu à cœur de connaître et faire connaître les langues, où s'expriment, la nature où évoluent les âmes qu'ils ont pour vocation de convertir. Leur formation intellectuelle, leurs talents et leur expérience au long des années passées en Extrême-Orient les disposent à être des « passeurs de civilisations ».

## Bibliographie

Elle est restreinte aux sources et ouvrages d'où sont tirées les citations.

La communication reprend pour l'essentiel les chapitres que j'ai publiés en 2015 dans le volume de *Mondes et Cultures* (public de l'ASOM) pour « l'Année croisée France-Vietnam 2013-2014 » sous le titre *France-Vietnam, quatre siècles de relations*, p.13 à 42.

Sur Pierre Poivre, la bibliographie est abondante. On se référera avec profit au colloque (Actes à paraître), tenu à l'ASOM, le 18 octobre 2019, pour le bicentenaire de sa naissance, à l'initiative de ses descendants Pusy-Lafayette. Poivre a donné lui-même le volume cité en (j).

Je me permets de renvoyer à ma contribution (à paraître) à ce colloque même qu'aux chapitres cités supra à mes articles en (e) et (f).

Par ailleurs les citations sont tirées

- 1) des Archives de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples ex *De propaganda fide* à Rome, série SOCP, vol.43 et 67 cotés dans la liste ci-après (a) et (b).
- 2) de deux synthèses fondamentales établies par les MEP pour les 350 ans de leur fondation
  - c) *Les Missions étrangères, trois siècles et demi d'histoire et d'aventure en Asie*, Paris, Perrin 2008, avec en particulier : I ch. 1 (J.B. Etcherren), ch.z (G.Moussay), ch.3 (A. Forest), II chh.4 (F. Martienne), III ch. 7 et 8 (V. Ragot), ch. 9 (O. Colin et B. Fourier), ch. 10 (H. Fontaine)
  - d) G. Moussay, *Les Missions étrangères en Asie et dans l'Océan Indien*, Les Indes savantes 2007, en particulier C. Lange sur le Vietnam (p. 187 sq).
- 3) sur le XVIIIe siècle, les Lumières et les figures de Poivre et Pigneau
  - e) Bonnichon : « Naturalistes français dans l'Océan Indien au XVIIIe siècle » in *Rochefort et la mer*, Jonzac 1989 (p. 23-52).
  - f) « Autour de Pierre Poivre botanistes français des Lumières » in *Mondes et cultures* t. XLIV, 2004 (p. 17-30)
  - g) H. Cordier, « Relation abrégée des voyages faits par le Sr. Poivre » in *Bulletin du Museum d'Histoire naturelle*, 2<sup>e</sup> série t. IX n°6, 1937
  - h) J. Jardinier, *Notice sur Mgr. Pierre Joseph Georges Pigneau de Béhaine, évêque d'Adren Vervins*, 1860
  - i) L. Malleret, *Pierre Poivre*, Ecole française d'Extrême-Orient, Paris, 1974
  - j) P. Poivre, *Voyages d'un philosophe*, Maastricht, 1779
  - k) G. Taboulet, « La vie tourmentée de l'évêque d'Adren » in *Bulletin de la société des études indochinoises* t. XV, Saïgon, 1940